



Ifremer

objet : port de Piriac-sur-mer,
extension du bassin à flot.

v/réf : dossier n° 40/2003

n/réf : 03.60/DEL/MPL/HJ/FB

Préfecture de Loire-Atlantique
Direction des Affaires Interministérielles
et de l'Environnement
Bureau de la Réglementation de l'Environnement

44035 NANTES CEDEX 1

Nantes, le 20 juin 2003

Dossier suivi par Hélène JEANNERET

Monsieur le Préfet,

La deuxième version de l'étude (mai 2003) d'impact sur le projet d'agrandissement du bassin à flot du port de Piriac, qui nous a été transmise par vos services, appelle de notre part les remarques complémentaires suivantes :

- L'étude de l'état initial est toujours aussi succincte, et comme nous l'avions signalé lors de la réunion du 15 avril dernier, il n'y a toujours aucune référence aux valeurs GEODE dans la partie qui traite de la qualité des sédiments. D'autre part, des analyses de l'année 2001 (dont l'origine n'est pas citée, page 27) sont mentionnées comme étant « en cours de vérification » !
- Par ailleurs, les contraintes de mise en œuvre des opérations de dragage (page 81) sont celles qui découlent de l'arrêté préfectoral de 1995. Il faudrait préciser dans le texte que ces prescriptions pourraient être modifiées en fonction des conclusions de l'étude en cours sur la demande de permis d'immersion.

Nous avons bien noté que ce document prend en compte certaines des recommandations que nous avons faites dans notre courrier du 22 mai 2003 adressé à la CQEL et à la subdivision maritime de St Nazaire.

- Des précisions ont été apportées sur les opérations de carénage, ainsi que sur la gestion des déchets et les dispositifs prévus pour minimiser les pollutions. Toutefois, le coût total de l'opération reste le même dans la seconde version du document (4 millions d'euros), et il faudrait s'assurer que les coûts liés à la réduction des pollutions et à la gestion des déchets ont bien été prévus ;

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Direction de l'Environnement et de
l'Aménagement du Littoral

Laboratoire côtier Morbihan – Pays de Loire
(DEL/MPL)

12, rue des Résistants
B.P. 86
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

Rue de l'île d'Yeu
BP 21105
44311 Nantes cedex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 41 51
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

- Les impacts attendus et les mesures de prévention et/ou de suivi ont été synthétisés dans un tableau (pages 112-113), ce qui contribue à une meilleure lisibilité du dossier. Ce tableau devrait inclure le suivi de l'impact de l'extension du port sur le milieu (suivi de la qualité des eaux pendant les travaux, analyse de la qualité des sédiments, bathymétrie de la zone d'immersion) ;
- Nous avons reçu, suite à notre demande du 15 avril dernier, le rapport provisoire de l'étude d'incidence correspondant à la demande de permis d'immersion des matériaux extraits du port de Piriac. Cette étude sérieuse apporte des informations intéressantes sur la qualité des sédiments, la technique de dragage et le lieu d'immersion. Ceci montre l'intérêt d'analyser de façon globale les dossiers sur un même site. Nous disposons ainsi d'éléments qui nous permettent de voir que la contamination des sédiments est faible, et que l'impact de l'extension du port de Piriac sur le milieu devrait être négligeable.

Nous émettons donc un avis **favorable** à l'extension du port de Piriac-sur-mer.

Nous assisterons le 1^{er} juillet prochain à une réunion de concertation sur le dossier d'immersion des sédiments du port de Piriac. Ceci pourrait nous conduire à donner quelques recommandations complémentaires dans le cadre du suivi de milieu.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Chef du Laboratoire côtier
Morbihan – Pays de Loire (DEL/
MPL), p.o. Hélène JEANNERET

copies :
- SMN subdivision de St Nazaire,
- CQEL 44.